

BGE NYVK	C1	Compréhension orale	
Français du Tourisme et de l'Hôtellerie		40 minutes*	40 points
Modèle			

* a 3 perc átmásolási idővel együtt

TUDNIVALÓK

Kérjük, olvassa el figyelmesen a feladatlapon szereplő instrukciókat. Minden kérdésre adjon választ. Kérjük, kék tintaszínű tollat használjon.

A beszédértés vizsgán két szöveget fog hallani, mindkettőt **kétszer**. Minden meghallgatás esetében biztosítunk időt arra, hogy elolvassa az instrukciókat és a feladatokat, illetve hogy ellenőrizze válaszait.

Kérjük, **a szövegek meghallgatása közben** megoldásait **a feladatlagra** írja. A vizsga végén lesz 3 perce arra, hogy megoldásait átmásolja a **megoldólapra**.

A vizsga végén a feladatlapokat és a megoldólapot is helyezze el a nagy borítékban.

A szöveg hangjelzés után kezdődik.

Enregistrement A

Vous allez entendre un enregistrement sur le traité de Lisbonne.

I.
1-5 **Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies (V) ou fausses (F).**

1. Jean Louis Bourlanges est membre du Parlement Européen.
2. La ratification du traité de Lisbonne est proche.
3. Selon J-L Bourlanges entre le traité de Nice et celui de Lisbonne les différences sont importantes.
4. Les modifications sont révolutionnaires.
5. Le Parlement Européen délibère sur ces nécessaires changements depuis une décennie.

II.
6-10 **Choisissez la bonne réponse.**

L'interlocuteur

6. Le reporter s'entretient avec un député européen de nationalité...
 - A) tchèque.
 - B) française.
 - C) italienne.

Les changements prévus

7. Le nombre de lois qui devront être votées par plus de 50% des élus sera...
 - A) plus important qu'actuellement.
 - B) moins important qu'actuellement.
 - C) aussi important qu'actuellement.
8. Le système de vote au sein du Conseil des Ministres...
 - A) sera un peu plus efficace.
 - B) sera moins efficace.
 - C) ne sera absolument pas efficace.

9. L'exécutif...
- A) sera simplifié.
 - B) sera beaucoup plus compliqué que précédemment.
 - C) ne sera pas modifié.

Avis de l'interviewé

10. Selon J-L. Bourlanges...
- A) le traité a atteint son objectif.
 - B) le traité est parachevé ainsi.
 - C) il reste encore beaucoup de réformes à faire.

Enregistrement B

Vous allez entendre un enregistrement sur le port de Cherbourg.

III. | **Complétez le texte en maximum 2 mots.**
11-15

La présence du navire Queen Mary II à Cherbourg signifie(11) de l'histoire. Avec Le Havre, ce sont les deux ports(12) les plus importants en France. Traditionnellement, depuis(13), du point de vue des relations commerciales, Cherbourg se rattache plutôt aux grandes(14). Le relancement de l'activité croisière à l'extérieur de la région est un défi du point de vue(15).

IV. | **Répondez aux questions en maximum 4 mots.**
16-20

Lors des escales

16. Combien un croisiériste dépense-t-il en moyenne?
17. Qui sont les bénéficiaires de ces escales?

Lors de la construction du port

18. En quel style le terminal a-t-il été construit?
19. Qui a désiré la construction du bateau en ce même style?
20. Qui étaient en majorité les personnes qui partaient de St Quentin vers les Etats-Unis?

BGE NYVK	C1	Compréhension orale	
Français du Tourisme et de l'Hôtellerie		40 minutes	40 points
Modèle			

SOLUTIONS

Enregistrement A	
1.	V
2.	V
3.	F
4.	F
5.	V
6.	A
7.	A
8.	A
9.	B
10.	C
Enregistrement B	
11.	un renouveau de l'histoire
12.	transatlantiques/ d'embarquement/de croisiere
13.	1848
14.	compagnies britanniques
15.	économique/ (mais aussi) culturel (<i>tetszóleges</i>)
16.	70 à 80 euros
17.	les commerçants/ les bars/ les hôtels (<i>tetszóleges</i>)
18.	(en style) Art déco
19.	l'armateur
20.	les gens qui immigraient

Enregistrement A

La ratification du traité européen de Lisbonne semble désormais en bonne voie. Le président Tcheque est maintenant prêt à signer le document, il a obtenu lors du sommet de Bruxelles une dérogation sur la charte européenne des droits fondamentaux. Nous sommes en ligne ce matin avec Jean Louis Bourlanges.

- Bonjour
- Bonjour
- Vous avez été député européen pendant dix huit ans, cette fois d'après vous, est ce que la voie est dégagée pour le traité de Lisbonne ?
- Ah oui je crois qu'elle est vraiment dégagée, il reste, je crois, une décision à prendre par la Cour Constitutionnelle tcheque, mais cette décision si elle n'est pas déjà prise le sera très prochainement, et sera favorable.
- A priori c'est demain, pour vérifier la compatibilité du texte avec la constitution Tcheque.
- Absolument, alors nous allons avoir maintenant ce traité, mais je crois que tout cela a été extrêmement gonflé, il était faux de dire que entre Nice et Lisbonne les différences sont considérables. En fait il y a un certain nombre de modifications plus ou moins marginales et j'ai tendance à dire que tout ce qui s'est passé depuis dix ans c'est un peu tempête au bassin d'enfant, car on a fait beaucoup de bruit pour des modifications qui restent relativement marginales.
- Vous voulez dire que ce n'est pas une si grande évolution que cela?
- Non pas du tout. Pas du tout. Il y a un certain nombre d'améliorations, un certain nombre de choses qui vont plutôt dans le mauvais sens. Les améliorations c'est que on aura un tout petit peu plus de décisions qui seront prises à la majorité qualifiée, avec un peu plus d'efficacité, on aura un système de vote au sein du Conseil des Ministres, c'est-à-dire entre les états, qui sera aussi un peu plus efficace, mais très marginalement, et on aura un exécutif, là il y a vraiment du bon et du mauvais, qui sera, contrairement à ce qu'on dit, beaucoup plus compliqué qu'avant, mais qui permettra peut être de faire émerger une personnalité de politique extérieure. Cela se ramène globalement à cela.
- Jean Louis Bourlanges, il y a quand même une évolution, on va tout de même vers du mieux, c'était nécessaire tout de même avec 27 pays membres maintenant?
- Non parce que je crois que ce qui est nécessaire n'a pas été fait.
- On pouvait laisser le système, le code de la route européen tel quel?
- Pas comme toujours, on dit qu'on fait des réformes, que ce soit en Europe ou en France et on fait quelques petits changements et on appelle cela réforme.
- Oui donc pas assez loin.
- Les changements, ... on devait changer profondément la Commission, et on a laissé la Commission fonctionner comme elle fonctionne, c'est à dire un commissaire par état membre, ce qui fait un système à la fois pléthorique et très déséquilibré au profit des nouveaux venus des européens de l'est qui représentent 33 % des commissaires pour je crois un peu moins de 20 % de la population.
- Oui.

2'38"

Enregistrement B

Parqué devant la gare maritime Transatlantique de Cherbourg, la présence du majestueux Queen Mary II réjouit Bernard Cofale, le directeur de la Cité de la Mer, qui a beaucoup souhaité que ce port retrouve son ame de port d'embarquement.

- C'est à la fois un renouveau de l'histoire, puisque Cherbourg fut l'un des plus grands ports transatlantiques avec Le Havre. Sauf que Le Havre était plutôt relié aux compagnies françaises et que l'histoire de Cherbourg, depuis 1848, était relié aux grandes compagnies, britanniques notamment, en particulier bien entendu la Cunard. Et que à travers ce renouveau, qui est un enjeu économique fondamental, c'est à la fois la capacité à se projeter hors de la presqu'île du Cotentin pour Cherbourg, c'est aussi la capacité à nouer des relations, à la fois économiques mais aussi culturelles.

Outre cet aspect culturel, il est indéniable que l'activité croisière a un impact économique non négligeable sur la ville. Jean Claude Camille qui est président de la CCIP de Cherbourg le confirme.

- Un croisiériste, en principe, dépense environ entre 70 et 80 euros, à chaque fois qu'il descend et qu'il vient en ville. Pour autant, sur un bateau tel que le Queen vous avez à peu près un tiers qui s'en vont en excursion et puis deux tiers qui descendent sur la ville. Donc les retombées sont quand même pour les commerçants, les bars, l'hôtellerie, importantes.

A l'occasion du passage du Queen Mary II une plaque commémorative scellant les liens historiques entre la compagnie Cunard et Cherbourg a été officiellement installée dans la salle d'embarquement de ce port de croisière, qui a vu passer tant de personnages célèbres et d'immigrants en partance pour New York.

Directeur de la Cunard de France, Rémy Aurquat s'est longuement employé à faire revenir les bateaux à ce terminal de Cherbourg.

- En 1932 lorsque ce Terminal-ci a été construit, c'était un terminal qui était ART Déco. Lorsque le Queen Mary a été construit à St Nazaire, l'armateur désirait que ce bateau soit un bateau Art Déco, mais moderne quand même. Et j'ai donc demandé à la compagnie des escales à Cherbourg pour un petit peu renouer avec la tradition puisque dans le temps les gens qui immigraient vers les Etats Unis partaient de St Quentin, de la France aussi et c'était toujours Cunard qui faisait ST Quentin-Cherbourg-New York.

Cette destination fera partie des offres proposées dans les mois à venir pour les passagers qui pourront désormais embarquer de Cherbourg pour des croisières et transatlantiques à bord de ces géants des mers.

2'35''